

Résolution

Auteurs : Damien Fumeaux (UDC)

Objet : Demande de référendum sur l'augmentation de l'impôt sur la valeur locative

Date : 10.05.2023

Lors de la séance du 28 mars 2023, le conseil communal a informé le conseil général de son projet d'augmentation de l'impôt sur la valeur locative, information relayée dans le nouvelliste du 31 mars 2023.

Bien que l'explication fournie par le conseiller communal en charge du dossier soit convaincante et prête envie d'accepter ce sujet sans rien dire afin que les propriétaires effectuant des travaux sur leurs biens puissent augmenter leurs déductions, la période économique actuelle est plutôt tournée vers l'inflation.

Dans une période économique qui se voudra plus difficile pour bon nombre d'entre nous, il est à prévoir que bon nombre de nos concitoyens ne pourront plus effectuer les travaux qu'ils avaient prévus et de surcroît verront alors leurs impôts augmenter n'ayant rien à déduire.

Dans une période qui se voudra économiquement plus difficile pour bon nombre de contheysans, ce n'est peut-être pas le moment de décider d'une augmentation d'impôts.

Conclusion

La beauté de la démocratie suisse est le droit de vote du peuple. Nous avons pu le voir encore dernièrement dans une interview du président du Botswana visiblement choqué que les Appenzellois aient décidé d'augmenter un de leurs impôts.

Alors faisons comme en Appenzell, et soumettons au référendum obligatoire l'augmentation de l'impôt sur la valeur locative afin que les contheysans puissent décider par eux même du sort de leur porte-monnaie dans la période d'inflation à venir.